



**Feuillets Mensuels
de la
SOCIÉTÉ NANTAISE
de PRÉHISTOIRE**

*Siège Social : Muséum de Nantes
12, rue Voltaire
44000 NANTES
CCP 2364-59E*

44ème année

AVRIL 1999

N° 373

La prochaine réunion de la SNP aura lieu le
dimanche 18 avril 1998, à 9 h 30,
au Muséum d'Histoire Naturelle (Amphithéâtre).



Notre collègue Gérard SOUQUET nous parlera du néolithique saharien, et plus particulièrement de l'Aïr (Niger) ; il nous présentera des diapositives prises par lui-même dans cette région peu hospitalière - dont l'accès est encore rendu plus difficile aujourd'hui du fait des situations politiques - ainsi que des pièces archéologiques (outillage lithique et céramique).

=====

Madame Paul BERNARD a remis à Monsieur LE CADRE, qui l'a reversé à notre société, un lot de documents ayant trait à la préhistoire (notamment des tirés-à-part) ou à la vie de la S.N.P.

Nous remercions vivement Madame BERNARD pour ces archives qui enrichissent le fonds de la société et garderont le souvenir de notre regretté vice-président Monsieur Paul BERNARD.

INFORMATIONS DIVERSES

Fouilles archéologiques

Dolmen du Bois Neuf à Marsac (Creuse)

Ce petit monument mégalithique a déjà donné lieu à trois campagnes de fouilles. Sa chambre piriforme est à l'intérieur d'un tumulus de pierres dont les limites furent difficiles à trouver. Il est probable en fait que la masse du cairn était maintenue par une palissade de bois dont nous venons de commencer à mettre en évidence les fosses d'implantation.

Le but de la campagne de 1999, qui devrait être la dernière, est de trouver les autres fosses d'implantation qui se trouvent piégées sous l'éboulis de la masse de pierres du tumulus. Il s'agit donc d'une architecture tout à fait exceptionnelle qui mérite qu'on s'y attarde longuement.

La campagne de 1999 se déroulera du lundi 28 juin au samedi 17 juillet. L'équipe, qui ne devra pas dépasser 8 à 10 personnes, sera installée sur le terrain de camping de Marsac (prévoir tente et couchage). Le stage est évidemment gratuit pour ce qui concerne l'hébergement et la nourriture. Les inscriptions se feront auprès de **Roger Jousaume, La Gilbertière, 85440 Talmont-Saint-Hilaire. Tel et fax : 02 51 90 25 56.**

Séminaire archéologique de l'Ouest de la France

Lecture des architectures de bois, de la fouille à la restauration (du Néolithique au Moyen-Age et exemples ethnographiques).

7 avril 1999 de 10 h 00 à 17 h 30

Coordonnateur : J.M. PERRIGNON, architecte des Bâtiments de France du Calvados.

Lieu : Direction Régionale des Affaires Culturelles 13 bis rue Saint-Ouen à Caen.

Premières observations sur deux nappes de ponctuations de la Grotte Chauvet

Vallon-Pont d'Arc, Ardèche, France

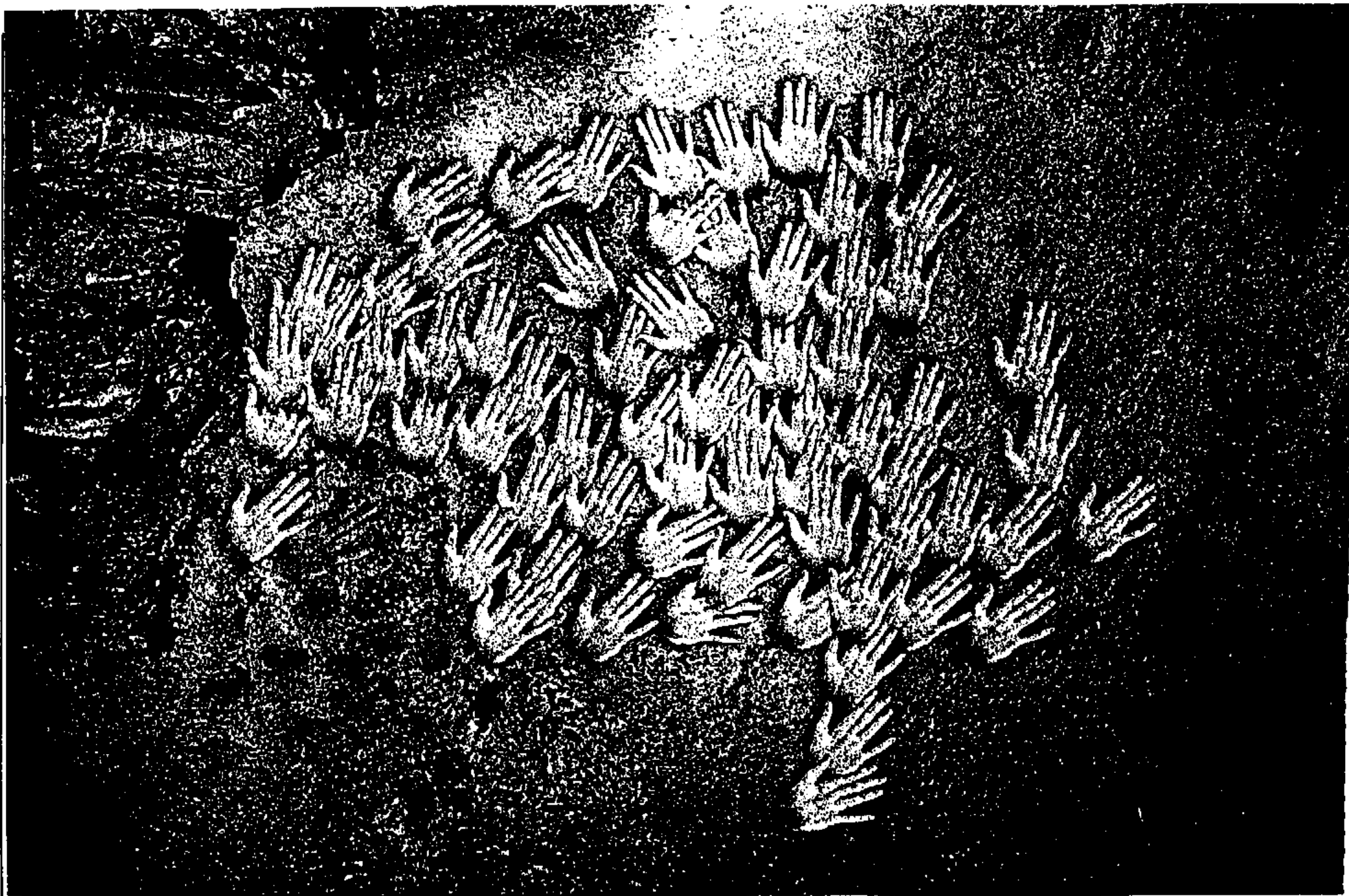
L'observation remonte à mai 1998 et concerne deux panneaux situés non loin de l'entrée de la grotte.

Il s'agit de deux ensembles de ponctuations rouges juxtaposées. Le premier ensemble forme une composition abstraite et le second semble représenter un grand herbivore indéterminé. Ces nappes de points couvrent une grande surface et sont dues à une technique originale. Habituellement, de telles ponctuations paraissent réalisées au tampon ou au soufflé. Dans la grotte Chauvet, ce sont des empreintes de paumes de mains ocrées. Certains éléments morphologiques distinctifs permettent de les identifier :

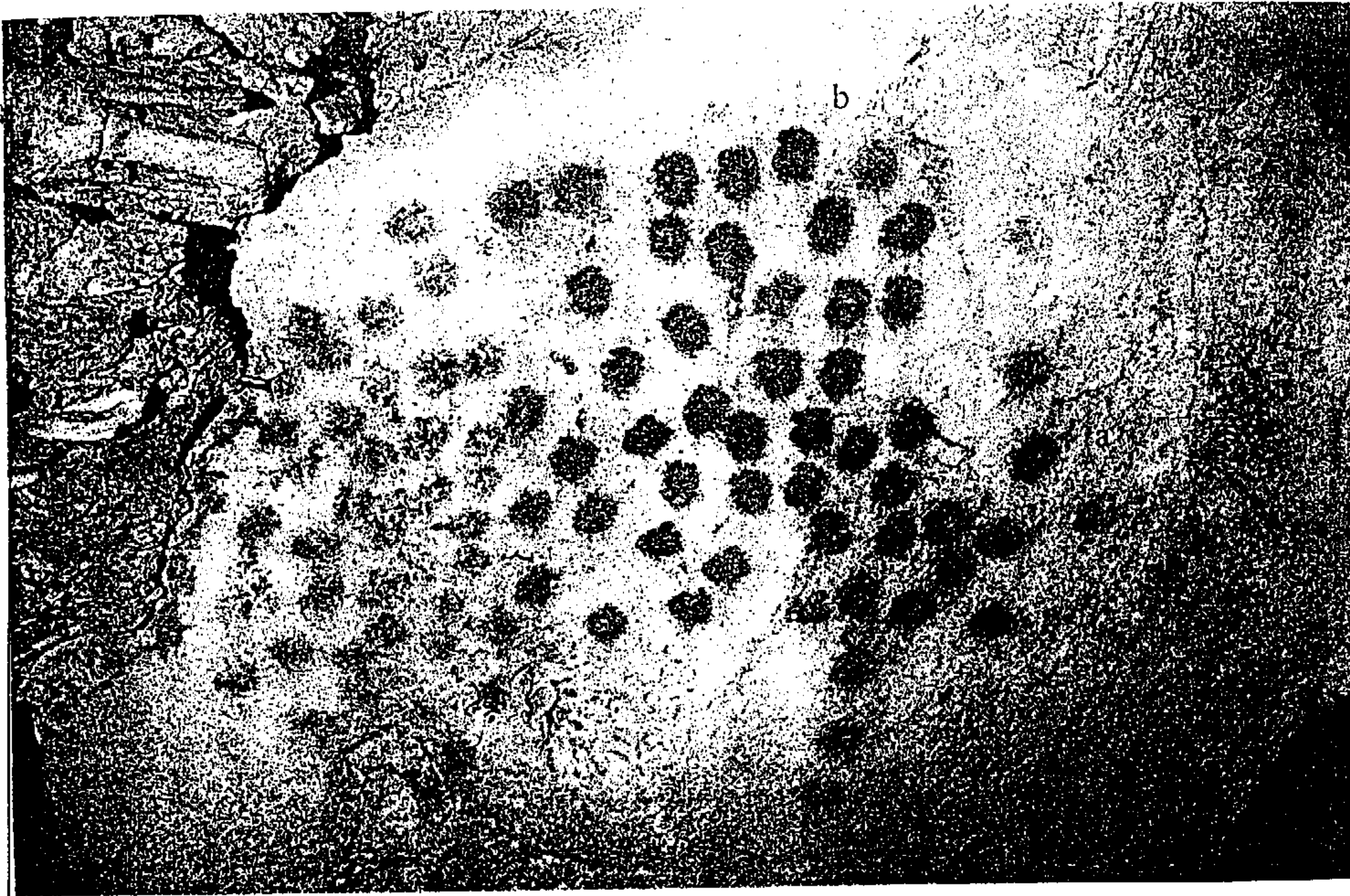
- une légère encoche, visible sur le côté gauche, correspond au décrochement du pouce.
- de légères petites taches circulaires placées dans la partie supérieure de l'empreinte. Il faut y voir la trace laissée par la première phalange d'un doigt, généralement le majeur.
- de légers restes ocrés, linéaires et parallèles qui sont la marque de doigts ayant imprimé involontairement la paroi.

Ces empreintes sont celles de mains droites semblant appartenir - pour chacun des ensembles - à un seul individu : taille homogène, particularités anatomiques identiques.

Sur le premier panneau, les traces recouvrent 1,5 m². On dénombre 48 " points " et une main positive entière, visible à gauche, entourée de points qui en respectent l'intégrité. La main entière est donc le fruit d'une démarche volontaire. L'ensemble de la main a été enduit de colorant en vue de cette réalisation, alors que, pour les autres points, la paume seulement était enduite, l'exécutant ayant bien soin de ne pas apposer les doigts sur la paroi. Les empreintes observées sont de petite taille et correspondent à la main d'une femme ou d'un adolescent.



24 : Interprétation de l'orientation des mains à partir des traces de doigts laissées involontairement (les superpositions n'ont pas été attes-
tées)



Panneau aux ponctuations pouvant évoquer la silhouette d'un herbivore. a : trace de l'auriculaire, b : trace des doigts

Le second panneau représente 92 taches rouges juxtaposées, couvrant 2,5 m² de paroi. On ne trouve là aucune main positive et les fantômes de doigts que l'on peut repérer sont absolument fortuits.

L'extrémité du doigt est particulièrement marquée dans la partie supérieurs du panneau, ce qui permet de restituer la longueur de la main : celle d'un individu de grande taille. Les traces les plus hautes sont situées à 2,3 m du sol actuel, ce qui correspondrait à un homme de 1,80 m environ. L'empreinte assez fréquente de l'auriculaire légèrement recourbé vers l'intérieur caractérise l'unique exécutant.

Le colorant devait être pâteux puisqu'on ne constate que peu de coulures. Il devait former une couche épaisse puisque l'ocre masque le creux palmaire. Parfois, lorsque le pigment s'amenuise, le creux palmaire apparaît. Le creux palmaire et la trace de doigts permettent d'orienter les mains et de distinguer les différentes phases de l'exécution, ainsi que la position de l'artiste.

Pour le premier panneau, la partie non oblitérée par la calcite montre des mains en légère adduction dans la partie gauche, puis verticales, et enfin en adduction peu prononcée, ce qui correspond à l'amplitude du champ manuel. On peut penser que le peintre s'est d'abord tenu à gauche du panneau puis s'est déplacé latéralement d'un pas pour placer les traces de la partie droite - ou inversement.

Les orientations sont plus variées pour le second panneau. La densité du colorant indique une réalisation en deux temps. La partie droite, avant-train de l'animal, a été exécutée en premier. Les points y sont très marqués, sans vide palmaire. L'arrière - train indique des paumes faiblement ocrées, laissant apparaître le triangle palmaire. Le panneau a été couvert au moins en deux temps, avec positionnement du peintre face à la ligne censée représenter la patte avant, puis avec un déplacement latéral vers la gauche, les empreintes de la partie supérieure ont été apposées bras tendu, alors que les plus basses l'ont été en position accroupie.

Ces observations révèlent une technique originale encore inconnue dans l'aire Franco-cantabrique. Elles confèrent une autre dimension symbolique aux ponctuations : à la fois point et main positive partielle. André LEROI-

GOURHAN avait déjà signalé l'association mains et points mais il s'agissait de véritables points accompagnant des mains négatives (Pech Merle).

L'association, à Chauvet, est sensiblement différente, mais peut revêtir la même signification. Faut-il y voir une convergence de symboles sur une même aire géographique ?

Les points exécutés avec la paume pourraient avoir une charge symbolique plus forte par l'implication humaine qu'ils supposent. La France méditerranéenne, en particulier la vallée du Rhône avec les grottes Bayol, Baume-Latrone, Cosquer, constitue l'aire de répartition des mains positives. La grotte Chauvet s'inscrit dans ladite zone en donnant une importance nouvelle à la main positive considérée jusqu'alors rare dans l'art paléolithique.

Elle n'a pas encore livré tous ses secrets. Il semble que d'autres ensembles ponctués aient été exécutés selon la même technique.

Dominique BAFFIER et Valérie FERUGLIO

in " Lettre Internationale d'Information sur l'Art Rupestre "



CARNAC REHABILITE

Inaccessibles au public depuis 1990, les alignements mégalithiques de Carnac vont de nouveau rouvrir à la visite.

Remontant au IVème millénaire, le site a été acquis par l'Etat en 1882, puis classé monument historique en 1889. Victime de son succès, il était devenu un vrai terrain vague, piétiné par 500.000 visiteurs par an. Il devenait donc urgent d'éviter le déchaussement des pierres, de régénérer le couvert végétal et de poser des grilles autour de différents alignements pour en assurer la protection.

L'ambition est de recréer le paysage tel qu'il était au siècle dernier, avant l'arrivée en masse des touristes. La végétation a été restaurée. Les grilles vont disparaître, au profit d'une large haie basse qui ne devrait pas altérer le site vieux de 6 000 ans. La route départementale longeant les alignements sera supprimée et une nouvelle voie de desserte mise en place. Le parcours des visiteurs sera strictement balisé et le déroulement se fera par une approche pédagogique : examen d'un menhir, de son emplacement, de sa position par rapport aux autres, des files, de l'appréciation de la structure d'ensemble.

Des relations chronologiques et spatiales seront mises en corrélation avec les autres types d'installations mégalithiques avoisinantes, dont le Tumulus Saint-Michel.

Une base documentaire sera constituée, utilisant la technologie informatique et une navette fera le lien avec le Musée de Préhistoire.

Une inscription du site de Carnac au titre du patrimoine de l'humanité sera demandée.

Une campagne de fouilles est envisagée à l'extrémité occidentale des alignements car on espère découvrir, sous le bitume de la petite route, les traces d'anciens mégalithes.

D'après l'article de Christine BOUJOT, archéologue

*in Archéologie n° 354 de mars 1999
et Sciences et Avenir de mars 1999*

